

Public concerné

Avoir moins de 26 ans et être titulaire d'un bac+2 : de 1er cycle universitaire (DUT Génie Biologique, L2 SV Sciences du vivant ou DEUG, DEUST...) de BTS du secteur biologique (biotechnologie, analyses biologiques...) autres écoles de techniciens de laboratoire en analyses biologiques (IFTAB Institut de Formation de Techniciens en Analyses Biomédicales...)

Sélection - recrutement

Présélection sur dossier, entretien de motivation, sélection par l'entreprise partenaire.

Effectif : 14 apprentis maximum

Durée : 1 an

Date de début de formation : début septembre

Modalités d'obtention du diplôme

Contrôle continu dans chaque module.
La soutenance du mémoire a lieu en fin de formation.
Une deuxième session d'examen est prévue en septembre.

Rythme de l'alternance

6 semaines / IUT et 6 semaines / entreprise

Entreprises d'accueil

INRA, INSERM, CNRS, Laboratoires d'analyses biologiques et médicales, Industries pharmaceutiques et agroalimentaires, laboratoires contrôles

Sites Internet d'information

www.iut.univ-tours.fr

www.cfaiurc.fr

Adresse E mail du secrétariat de la formation

lucie.boisse@univ-tours.fr

Candidatures : www.iut-centre.org

à partir de mi-janvier

La licence professionnelle BAE est aussi proposée en formation initiale (14 étudiants maximum).

DOSSIER GRATUIT EN APPRENTISSAGE

Intitulé de la formation
Licence Professionnelle Santé
Mention : **Biologie Analytique et Expérimentale**

Lieu et adresse de la formation
IUT de Tours - 29 rue du Pont Volant
37082 TOURS cedex 2

Téléphone - Fax du secrétariat de la formation
Tél. 02 47 36 76 47 Fax 02 47 36 76 22

Contact
Lucie BOISSÉ

Responsable formation
Pascale REVERDIAU
reverdiau@med.univ-tours.fr



Novembre 2011



Blois Bourges Chartres Châteauroux Issoudun Orléans Tours

CFA SOUTENU PAR LE CONSEIL REGIONAL
DE LA REGION CENTRE ET LE FSE

SCIENCES
INDUSTRIEL

COMMERCIAL

DROIT
GESTION

COMMUNICATION

BAC+3

LICENCE PROFESSIONNELLE

SANTÉ

PAR APPRENTISSAGE

**BIOLOGIE ANALYTIQUE
ET EXPERIMENTALE**



Centre de Formation d'Apprentis
Inter Universitaire Région Centre



UNE FORMATION UNIVERSITAIRE
UNE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE
UN PASSEPORT POUR L'EMPLOI

CFA SOUTENU PAR LE CONSEIL REGIONAL
DE LA REGION CENTRE ET LE FSE



INTITULÉ DE LA FORMATION :

LICENCE PROFESSIONNELLE SANTÉ
MENTION : BIOLOGIE ANALYTIQUE
ET EXPÉRIMENTALE

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Maîtriser les techniques d'analyses biologiques actuelles et émergentes, les méthodes de diagnostics biologiques en pathologie humaine et animale et en agro-alimentaire, les techniques de l'expérimentation animale selon les principes éthiques et la réglementation, les méthodes alternatives.
- Savoir concevoir et mettre en œuvre des protocoles expérimentaux, assurer la validation analytique des résultats en utilisant les outils statistiques et informatiques et ceci conformément aux procédures de qualité, sécurité, hygiène, traçabilité, gestion des déchets et aux règles de la bioéthique.
- Comprendre et adapter l'évolution de la technologie dans les différents secteurs d'activité : santé, recherche, agro-alimentaire...
- Comprendre l'environnement professionnel (organisation de l'entreprise, réglementation, droit du travail, propriété industrielle...) afin de situer ses fonctions et responsabilités au sein de l'entreprise.
- Favoriser l'aptitude à la communication et au management d'équipes techniques.

DÉBOUCHÉS :

Les métiers de la biologie analytique et expérimentale sont extrêmement diversifiés et touchent à plusieurs domaines de l'industrie et des services. Ils correspondent à des postes de cadre moyen :

- Assistants d'ingénieurs, de chercheurs ou de cadres biologistes dans les secteurs de la santé (laboratoires d'analyses biologiques et médicales, centres hospitaliers, EFS, laboratoires du secteur vétérinaire, laboratoires des grands organismes de recherche CNRS, INSERM, INRA, AFSSA), de l'industrie pharmaceutique (laboratoires de recherche et développement en pharmacologie, toxicologie, pharmacocinétique, laboratoires de contrôle

des médicaments, service de contrôle qualité et traçabilité, services d'assurance qualité), des industries agro-alimentaires (laboratoires de contrôle des aliments, service de contrôle qualité et traçabilité, service d'assurance qualité), de la cosmétologie, des biotechnologies.

- Assistants ou animateurs de projets à la fois dans les bio-industries (pharmaceutique, cosmétologie, agro-alimentaire) et le secteur public en liaison avec les biotechnologies, la génomique, les analyses médicales et vétérinaires, la pharmacologie ou plus largement la biologie.

PROGRAMME DE LA FORMATION

UE	Modules	Heures	ECTS*
UE 1			
M1	Management Propriété industrielle Veille technologique	40	2
M2	Expérimentation animale, Méthodes alternatives, Imagerie	40	2
M3	Banque de données, Bioinformatique	45	3
M4	Législation spécifique, Bioéthique, Assurance qualité	32	2
UE 2			
M5	Enseignements spécifiques : Diagnostics biologiques en pathologie humaine et animale et en agro alimentaire, Bases d'épidémiologie	45	3
M6	Enseignements spécifiques : Biologie cellulaire et moléculaire, Cancérogenèse, Immunologie et thérapie cellulaire, Bioréacteurs et production de protéines recombinantes	38	2
M7	Identification moléculaire des microorganismes	30	1
UE 3			
M8	Gestion et organisation de l'entreprise, Logistique, Gestion des déchets	30	1
M9	Environnement professionnel du travail, Hygiène et sécurité, Droit du travail	45	3
M10	Communication scientifique (en français et en anglais), Expression, Projet Personnel Professionnel	45	3
M11	Langue étrangère : Anglais, Communication scientifique en Anglais	60	3
	Total	450	25
UE PR			
MPTP	PROJET TUTORÉ	150	5
UE 4			
	Stage en alternance (31 semaines en entreprise)		30

*ECTS : Système Européen de Transfert et Accumulation de Crédits

VALIDATION D'ACQUIS :

Tout diplôme préparé dans le cadre du CFA relève de l'enseignement supérieur.

A ce titre, un candidat peut valider son expérience pour :

- Accéder à une formation à laquelle il ne pourrait prétendre sur la base des diplômes qu'il possède (décret de 1985) = Validation d'Acquis Professionnels (VAP)
- Obtenir tout ou partie d'un diplôme, en justifiant des connaissances, compétences et aptitudes exigées pour l'obtention de ce diplôme (loi et décret de 2002) = Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE)